

QUESTION ÉCRITE de Loïc FRAITURE pour le groupe PTB*PVDA

Bonjour,

Selon l'article 47 bis alinéa 2 du R.O.I. du conseil communal : "Les représentants du conseil dans les intercommunales, qui exercent une fonction d'administrateur, doivent fournir au conseil un rapport annuel relatif à la gestion de l'intercommunale concernée ainsi que sur leur propre activité au sein de l'intercommunale. "

Ma question est la suivante :

- pourrait-on avoir un tableau reprenant ces intercommunales, les administrateurs saint-gillois, leurs rémunérations, la date du dernier rapport annuel fourni au conseil communal ainsi qu'un lien vers les rapports en question ?

Merci pour votre réponse.

Bien à vous,

Loïc Fraiture

Chef de groupe PTB*PVDA au conseil communal de Saint-Gilles

0496 23 88 17



Loïc FRAITURE

Avenue Jean Volders, 44

1060 Saint-Gilles

Saint-Gilles, le 24/3/2020 réf: 24032020 vos réf: 5 01575 annexe(s): 1

Objet : votre question relative aux rapports annuels présentés par les Administrateurs des intercommunales

Objet : votre question relative aux rapports annuels présentés par les Administrateurs des intercommunales

Contact :

Laurent PAMPFER

T 0032 (0)2 536.02.05

F 0032 (0)2 536 02 02

M assemblees.1060@stgilles.brussels

Monsieur le Conseiller communal,

Nous faisons suite à votre courriel du 22 février dernier par lequel vous souhaitez obtenir des informations concernant d'une part les rapports annuels devant être présentés au Conseil Communal par les administrateurs de chaque intercommunale et d'autre part les salaires perçus par lesdits administrateurs.

Conformément à l'Ordonnance conjointe à la région de Bruxelles-Capitale et à la Commission communautaire commune sur la transparence des rémunérations et avantages des mandataires publics bruxellois du 14 décembre 2017, les salaires perçus par les administrateurs doivent être publiés sur les sites internet des dites intercommunales.

La commune quant à elle est tenue de publier les rémunérations des échevins ainsi que la liste des mandats pour lesquels ils ont été désignés.

Toutes ces informations sont reprises sur la page « transparence » du site internet de la commune.

En revanche, ces déclarations étant faites fin septembre de chaque année, les salaires perçus en 2019 ne seront pas connus avant la fin de l'année 2020.

Concernant les rapports annuels, nous tenons à vous préciser qu'ils sont en principe présentés courant juin de chaque année.

Comme vous l'aurez très certainement compris, l'année 2019 était une année de transition ; les Conseils d'Administration ayant été tous renouvelés à la suite des élections communales. Cela sera donc des rapports présentés par les Conseillers communaux désignés en 2019.

Nous profitons de ce courrier pour vous informer qu'il a été décidé, qu'une fois que les rapports annuels auront été présentés au Conseil communal ; ils seront consultables sur le site internet de la commune afin que le citoyen puisse avoir accès plus facilement à l'information.

Saint-Gilles

Place Van Meenen 39
B-1060 Bruxelles

T 0032 (0)2 536 02 11

F 0032 (0)2 536 02 02

M contact.1060@stgilles.brussels

w www.stgilles.brussels

BIC GKCCBEBB

IBAN BE53 0910 0017 7053



Nous joignons à ce courrier un tableau reprenant les postes des représentants désignés par le Conseil Communal depuis le début de la législature.

Le service des Assemblées se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

En espérant avoir pu répondre à votre question, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège :

Le Secrétaire communal,

Laurent PAMPFER

Le Bourgmestre,

Charles PICQUÉ

2019

Intercommunale	Prénom/Nom	Fonction	date de nomination	qualité	date de publication du rapport annuel	n° du décid BOS	saiaire brut perçu (déclaratif)
ERIP	Charles PICQUE	Administrateur de part sa fonction		Bourgmestre	A programmer		
Brulabo (hydrobru)	Agnès VERMEIREN	Déleguée+Administratrice	28-02-19	Conseiller communal	A programmer		
BRUTELE	Mohssin EI GHABRI	Administrateur	13-06-19	Conseiller communal	A programmer		
RDE	Khalid MANSOURI	Administrateur délégué	09-05-19	conseiller communal	A programmer		
RDE	Saïd AHRUJIL	Administrateur et Président ou vice-président en alternance	09-05-19	conseiller communal	A programmer		
SIBELGA INTERFIN	Jos RAYMENANTS	Administrateur + délégué effectif	4/12/2018 // 09-05-2019	Echevin	A programmer		
SOCIETE COOPERATIVE INTERCOMMUNALE D'INHUMATION	Khalid MANSOURI	Administrateur	28-02-19	Conseiller communal	A programmer		
VIVAQUA	Catherine MORENVILLE	Délégué+administrateur	31-01-19	Echevin	A programmer		
VIVAQUA	Cathy MARCUS	Délégué+administrateur	31-01-19	Echevin	A programmer		